

Le point de vue des cantons 1/2026 : En ligne de mire

Les cantons s'opposent à l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! »

Agir efficacement plutôt que jouer avec la prospérité

La prospérité suisse repose sur une économie forte et un marché du travail efficace. Elle est tributaire d'une main-d'œuvre qualifiée, qui n'est souvent disponible qu'à l'étranger. Plafonner la population, comme l'initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! » souhaite l'inscrire dans la Constitution, serait dangereux. Les cantons n'auraient plus la marge de manœuvre nécessaire pour répondre aux besoins de la société et de l'économie et ne pourraient plus assurer un service public de qualité, faute de personnel. Les cantons ne nient pas les défis liés à la croissance démographique – ils y répondent chaque jour par des mesures concrètes, adaptées au contexte local.

En effet, bien des domaines concernés — formation, mobilité, logement — relèvent en grande partie de la compétence des cantons et ces derniers connaissent mieux que quiconque les besoins de leurs habitants. Ils privilégient des solutions pragmatiques, qu'elles concernent les infrastructures, le trafic ou la fourniture de prestations. En pratique, cela signifie que les défis sont abordés là où ils se manifestent réellement. Les régions urbaines mettent par exemple l'accent sur la mobilité et le logement, tandis que les régions rurales et de montagne cherchent à attirer des habitants et des entreprises pour maintenir leur vitalité économique et répondre au vieillissement marqué de leur population.

Apporter des réponses ciblées

Depuis des années, les cantons ont mis en place des mesures pour répondre aux différents défis. La pénurie de logements et la pression sur les loyers ne sont pas une fatalité uniquement liée à l'immigration. Elle résulte souvent d'une inadaptation de l'offre à l'évolution des besoins. De nombreux cantons encouragent la construction de logements. Souvent, ils misent sur une densification urbaine de qualité et la réaffectation de friches industrielles. À Genève, par exemple, de grands projets d'aménagement comme la transformation de quartiers entiers (Praille-Acacias-Vernets) permettent de créer des milliers de logements tout en améliorant les espaces publics. Des grands projets ont également été lancés à Bâle (Klybeckplus, Dreispitz, Erlenmatt), à Zurich (Hardturm Areal, Brunaupark, Leutschenbach) et dans d'autres centres urbains.

Des mesures sont également prises pour revoir et accélérer les procédures ainsi que pour garantir un nombre suffisant de logements abordables. Le canton de Zoug, par exemple, peut verser de contributions non remboursables pour réduire les charges locatives. Ces approches montrent que des réponses ciblées sont préférables à un plafond démographique qui priverait le secteur de la construction d'une main d'œuvre dont il a grandement besoin.

S'agissant des infrastructures de transport, la croissance démographique est certes un amplificateur, mais non la cause principale de la saturation. Les cantons travaillent depuis des années avec la Confédération pour financer des projets ciblés de mobilité : voies réservées aux transports publics, trains supplémentaires aux heures de pointe, optimisation et développement des réseaux de bus et de trams. Ces mesures sont souvent coordonnées avec l'aménagement du territoire. L'extension d'un réseau ferroviaire régional et la densification des zones proches des gares permettent d'accueillir davantage de population tout en limitant l'étalement urbain.

Investir dans l'avenir

Dans les domaines de la santé, la part importante de professionnels venant de l'étranger reflète la nécessité de pallier le manque de main d'œuvre qualifiée en Suisse. Dans de nombreux hôpitaux et établissements médico-sociaux, cela permet de garantir des prestations de qualité malgré le vieillissement de la population. Ne plus recruter de personnel formé à l'étranger aurait de graves conséquences sur l'offre de soins en Suisse et porterait préjudice au fonctionnement du système de santé.

La santé n'est pas un cas isolé. Dans de nombreux secteurs (construction, recherche, hôtellerie, commerce, informatique et communication, industries chimique, pharmaceutique, horlogère et des machines, transports), la Suisse dépend de la main-d'œuvre étrangère. Là encore, les cantons travaillent avec les entreprises et les hautes écoles pour former davantage de personnel local tout en attirant les compétences nécessaires de l'étranger. Ils agissent parallèlement sur l'intégration des étrangers afin de faciliter l'insertion professionnelle et de réduire les tensions sociales.

Les cantons n'encouragent pas moins les jeunes à se former dans les métiers en tension. Grâce à leurs efforts et au soutien de la Confédération, les capacités d'accueil des étudiants ont pu être augmentées et de nouvelles places d'apprentissage ont pu être créées.

Prévenir de graves conséquences

Imposer un plafond rigide à l'immigration serait dommageable pour les cantons, qui doutent de l'efficacité d'un contingentement bureaucratique et centralisé. En effet, de nombreux secteurs clés de l'économie dépendent d'un accès fluide à une main-d'œuvre spécifique. De nombreuses entreprises internationales pourraient hésiter à investir en Suisse.

Une dénonciation de l'accord sur la libre circulation des personnes pourrait contraindre la Suisse à quitter l'espace sécuritaire européen de Schengen. La lutte contre la criminalité serait sérieusement entravée faute d'accès aux outils de coopération internationale en matière de police. Une exclusion de l'espace Schengen perturberait en outre fortement la circulation des personnes et des marchandises aux frontières et affaiblirait le secteur du tourisme.

Enfin, une acceptation de l'initiative affecterait aussi les finances cantonales. Un ralentissement économique pourrait réduire les recettes fiscales nécessaires aux investissements dans les infrastructures, les services publics et la formation.